COMMUNIQUÉ

La préservation d'une terre agricole de L'Assomption renforcée

Le 11 novembre 2026 – La Fiducie agricole UPA-Fondaction est fière d'étendre son action à la région de Lanaudière à la suite d'un important don de la part de Mme Anita Lebeau, propriétaire d'une terre agricole à L'Assomption.

Sans relève familiale pour poursuivre l'exploitation de leur entreprise agricole, Mme Lebeau a décidé de faire appel à la Fiducie agricole UPA-Fondaction pour protéger à perpétuité la terre de 68 hectares appartenant à sa famille depuis près de cent ans; une propriété aujourd'hui menacée par l'étalement urbain. À présent, cette propriété sera mise en valeur par deux entreprises agricoles du secteur : la ferme laitière Joseph Goulet et fils et la ferme maraîchère Les entreprises Jordan.

« Malgré la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et les mécanismes de planification municipale, les terres en périphérie de Montréal sont menacées par l'expansion de la zone urbaine et les usages non agricoles, notamment cette terre adossée à l'autoroute 40. L'inclusion de cette propriété dans le patrimoine de la Fiducie agricole UPA-Fondaction renforce sa protection », selon sa présidente, Mme France Perreault.

Cette acquisition n'aurait pu se réaliser sans le concours de Mme Lebeau, qui a accepté de céder sa propriété au-dessous de sa valeur marchande plutôt qu'à un prix spéculatif trop souvent exigé par les propriétaires misant sur un éventuel changement de zonage.

À propos de la Fiducie agricole UPA-Fondaction :

La Fiducie agricole UPA-Fondaction est un organisme de bienfaisance ayant pour mission de préserver à perpétuité la vocation des terres agricoles du Québec. Elle agit en retirant les terres acquises du marché spéculatif, tout en les louant à des agricultrices et agriculteurs locaux ayant des pratiques respectueuses de l'environnement. Elle privilégie l'acquisition de terres menacées par un changement de vocation et le soutien aux projets de relève agricole. Le patrimoine détenu par cette fiducie est administré afin de répondre au besoin de souveraineté alimentaire de la société québécoise, et ses fiduciaires n'ont aucun droit de propriété sur les terres acquises. Pour en savoir plus : fiducieagricole.com.

Renseignements :

Marc-André Côté, ing. f., Ph. D.
Directeur général de la Fiducie agricole UPA-Fondaction macote@upa.qc.ca 514 378-6543